

EXTRAIT DU

REGISTRE DES DELIBERATIONS

du Conseil de Communauté de l'Agglomération Dijonnaise

Séance du 6 octobre 2005

Président: M. REBSAMEN

Secrétaires: Melle MASLOUHI - M. BOURNY

Membres présents :

Mme AVENA - M. BACHELARD - M. BARBEY - M. BEKHTAOUI - M. BELLÈVILLE - M. BERNARD - M. BERTELOOT - Mme BIOT - Mme BLIGNY - M. BOUHELIER - M. BRIOT - M. CARBONNEL - M. CHAPUIS - M. CHEVIGNY - Mme COLOMBET - Mme DARCIAUX - M. DELATTE - M. DESVIGNES - M. DINCHER - M. DODET - M. DOUHAIT - M. DUBOIS - M. DUPIRE - Mme DURNERIN - M. ESMONIN - M. ETIEVANT - Mme FLAMENT - M. FOUCHERES - M. FOUILLOT - Mme GARRET-RICHARD - M. GERVAIS - M. GILLOT G. - M. GONDELLIER - Mme HERVIEU - M. HESSE - M. JOLY - M. JULIEN - M. LABORIER - M. LAURENT - Mme LEMOUZY - M. MAGLICA - Mme MANSAT - M. MARCHAND - M. MASSON - Mme MASSU - M. MENUT - M. MOREAU - M. NOWOTNY - M. OBRIOT - M. PARIS - M. PERRIN - M. PETITJEAN - M. PILLIEN - Mme POPARD - M. PRIBETICH - M. RETY - Mme ROY - M. SAUNIE - M. SOUMIER

Membres absents:

M. ALLAERT (pouvoir à M. HESSE) - M. AUDARD - (pouvoir à M. ESMONIN) - Melle BERNARD (pouvoir à Mme POPARD) - Mme BESSIS (pouvoir à Mme BIOT) - M. BRENOT (pouvoir à M. PERRIN) M. BRESSAND (pouvoir à M. DOUHAIT) - M. BRUYERE (pouvoir à M. DUBOIS) - M. DANIERE (pouvoir à M. DUPIRE) - Mme DELEBARRE (pouvoir à M. MASSON) - - M. GILLOT J.P (pouvoir à Mme AVENA) - M. IZIMER (pouvoir à Melle MASLOUHI) - M. MARTIN (pouvoir à M. GARRET-RICHARD) - M. MILLOT (pouvoir à M. PRIBETICH) - M. NUDANT (pouvoir à M.BRIOT) - M. PINON (pouvoir à M. JULIEN) - M. ROIZOT (pouvoir à M. BARBEY) - Mme TENENBAUM (pouvoir à M. BERTELOOT) - M. VOUILLOT(pouvoir à M.BACHELARD).

OBJET : DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE – Festival international cinéma et gastronomie – Attribution d'une subvention

La deuxième édition du Festival international Cinéma et Gastronomie se tiendra à Dijon du 2 au 6 novembre 2005, et s'intégrera à la Foire Internationale Gastronomique de Dijon et à la Biennale Internationale des Arts Culinaires.

Le Festival s'articulera autour de 3 axes :

- une section Foire : avec des projections gratuites pour les visiteurs de la Foire de films liés à la gastronomie, en présence des réalisateurs, comédiens ou producteurs
- -une section BIAC : du 10 au 13 novembre, des projections gratuites pour le public de la BIAC auront lieu au cinéma « Le Darcy »

- une section Jeunes « Grand Dijon » : avec des projections gratuites, suivies d'animationsdébats, à destination des lycéens et collégiens.

Le budget prévisionnel de cette manifestation est de 181 450 €.

Le plan de financement est le suivant :

BIAC	33 500 €
Grand Dijon	15 000 €
Dijon Congrexpo	32 500 €
M.A.E.	5 500 €
Association « Festival international du film et de la gastronomie »	30 200 €
Partenariats locaux	15 000 €
Partenariats nationaux	49 750 €

Vu l'avis de la Commission,

LE CONSEIL,

Après en avoir délibéré,

DECIDE

- d'accorder à l'association « Festival international du film et de la gastronomie » une subvention de 15 000 euros pour l'organisation de la 2ème édition du Festival International du cinéma et de la gastronomie
- d'autoriser Monsieur le Président à signer tout acte nécessaire à l'exécution de la présente délibération

PRÉFECTURE DE LA CÔTE-D'OR Déposé le :

1 1 DCT. 2005



rait conforme,

المعالمة الم

Publié le 1 1 OCT. 2005

Déposé en Préfecture le